



A Roissy, le 12/11/2020.

## ***Nos congés payés ne nous appartiennent plus !***

Cher collègues, nous revenons vers vous dans cette période anxiogène avec cette crise sanitaire et une activité en baisse depuis plusieurs semaines.

Les salariés ont accepté plusieurs mesures contraignantes et ont joué le jeu afin d'accompagner l'entreprise à mieux passer cette période difficile comme le chômage partiel, les changements d'horaires, mise en place salariés interservices ainsi que la polyvalence (touchée unique fusionnant toutes les annexes sans contrepartie financière) mais tout n'est pas permis et acceptable.

Actuellement, les règles de traitement des demandes de congés payés sont bafouées et non respectées alors que cela est régi à travers l'accord de performance collective (mai 2018), cela est inadmissible ! alors que nous avons adressé plusieurs courriers en date du 03 juin 2020 et 13 août 2020 à ce sujet.

Nous suggérons de revoir les dates de pose des congés payés car cela ne fonctionne pas car il est impossible et compliquée de se projeter dans cette période actuelle d'ici à fin 2021 et en imposant des dates de congés, voilà comment ACNA remercie ses salariés pour les efforts fournis et l'accompagnement de l'entreprise depuis le début de cette crise.

Le SLICA rappelle qu'un accord engage toutes les parties signataires dont principalement l'entreprise qui doit le faire vivre en le respectant, ce qui n'est pas le cas à ce jour.

**La vie de famille est une priorité pour tous les salariés et nous n'acceptant pas qu'elle soit remise en cause par des mesures improductives, antisociales et inadaptées.**

Face à tous ces problèmes, le SLICA ne baissera pas les bras et continuera à se battre pour vos droits et acquis.

**L'EQUIPE SLICA ACNA**